

Fédération Française des curistes médicalisés : réunion publique

La Fédération Française des Curistes Médicalisés (FFCM, seule association de curistes agréée par le Ministère de la Santé) signe un retour gagnant pour sa première réunion publique à Jonzac depuis 2005. Ce sont plus de 80 personnes qui ont répondu à l'invitation distribuée aux curistes et aux Jonzacais.

Après les remerciements à nos 17 annonceurs de Jonzac (Hôteliers, loueurs, restaurateurs, prestataires de services, et commerçants), et un bref historique de la FFCM (fondée en mai 2000), le débat précis et constructif entre les responsables de la FFCM et l'assistance s'est développée sur deux axes principaux :

- La défense et la promotion du thermalisme social et médicalisé qui est une thérapie efficace dont plus de 500 000 curistes bénéficient chaque année (dont + de 9 000 à Jonzac qui est en constante progression), mais également une source d'économies pour l'Assurance-maladie.

- la FFCM étant partie prenante dans l'initiative conjointe du Ministère de la Santé et des associations agréées de faire de 2011 :

"l'année des patients et de leurs droits", la discussion a ensuite



porté sur les droits des curistes en matière d'accès aux cures thermales, de prescriptions médicales, de réservations thermales, mais aussi hôtelière, d'accès à l'information sur la qualité des eaux...). Un loueur de Jonzac, approuvé par plusieurs curistes a également signalé les difficultés qu'éprouvaient quelquefois les curistes pour obtenir des dates de cure et/ou des horaires de soins qui répondaient à

leur demande quand ils n'étaient pas hébergés dans des structures hôtelières qui dépendaient de l'établissement thermal.

Une vingtaine de nouvelles adhésions ont été enregistrées et la réunion s'est terminée dans la bonne humeur avec le verre de l'amitié. (Offert par un viticulteur local). Devant cette réussite, la FFCM a décidé de revenir dès 2012 à Jonzac pour une nouvelle réunion d'information.

